

DÉI GRÉNG

Dépôt Claude Adam
Motion (PL5625)
DÉI GRÉNG



Motion

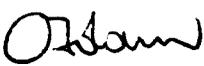
Luxembourg, le 13 juin 2007

La Chambre des Député-e-s,

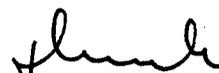
- Considérant les engagements internationaux et européens contractés par notre pays pour lutter contre le changement climatique ;
- soulignant les déclarations récentes du Gouvernement relatives à sa politique de protection du climat ;
- considérant le rôle du transport collectif dans la réduction des gaz à effet de serre ;
- considérant l'impact significatif qu'un nouveau bâtiment, surtout à usage scolaire, peut avoir sur le trafic routier ;
- considérant que le plan directeur sectoriel « lycées » a entre autres comme objectifs de réduire la distance à parcourir par les élèves et d'organiser plus facilement les transports en commun ;
- considérant que l'accès au transport collectif est un des critères essentiels dans le choix d'un nouveau site scolaire.

Invite le Gouvernement

- à toujours établir un plan de mobilité qui permettra de planifier, d'organiser et de promouvoir le transport collectif lors de la phase de planification de nouveaux bâtiments publics.


Claude ADAM


Roland Schreiner


CLAUDE ADAM

